

# CAP EMPLOI

Handicap, recrutement & maintien

## 3APH



## 2019 SÉCURISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS,

SENSIBILISER LES EMPLOYEURS, **AGIR EN QUALITÉ DE CAP EMPLOI**, PROPOSER ET CONVAINCRE, DEVELOPPER ET MAINTENIR LE MAILLAGE PARTENARIAL, APPORTER UN CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNEL, **FAVORISER L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**, ADAPTER LES POSTES DE TRAVAIL,, ASSURER UN SUIVI DURABLE DANS L'EMPLOI, ANTICIPER LES RUPTURES DE PARCOURS, **AGIR DE MANIÈRE PRÉCOCE**, **FORMER POUR ÉVOLUER DANS L'ENTREPRISE**, FAVORISER LES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES, **FORMER POUR RETROUVER UN EMPLOI PERENNE**, MOBILISER LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ENTREPRISE, ÉVALUER LES DIFFÉRENTES DIMENSIONS DE LA PERSONNE ET LES CONTRAINTES DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL, **COMPENSER LE HANDICAP**, MOBILISER LES DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN, MUTUALISER LES BONNES PRATIQUES, SE DOTER DE COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES, **INTERVENIR EN QUALITÉ DE MÉDIATEUR**, COORDONNER LES ACTIONS ET LES COMMUNICATIONS, APPORTER UN CONSEIL PRENANT EN COMPTE LES BESOINS DE LA SITUATION, **APPORTER SON EXPERTISE DANS LES ACCOMPAGNEMENTS.**

**En 2019, Agissons ensemble**